

IMPLICATIONS FINANCIÈRES - CRÉATION DE L'AUTORITÉ DES MARCHÉS PUBLICS

Variation des besoins en effectifs résultant des amendements

	Transfert	Ajout	Total
	41	55	96
Transfert de vérificateurs de l'UPAC	6		
Transfert de vérificateurs du MAMOT	10		
Amendements (renforcement des pouvoirs notamment l'exécution des contrats, toute personne peut communiquer en tout temps des renseignements à l'AMP)		18	
Total (voir détail)	57	73	130

Détail des besoins à terme des effectifs de l'AMP

	Transfert	Ajout	Total
Registre des entreprises non admissibles (SCT)	1		1
Registre d'autorisation de contracter (AMF)	17		17
Traitement des plaintes avant la fermeture de l'appel d'offres (centre d'appel, traitement administratif et l'équipe technique) (SCT)	2	18	20
Traitement des informations après la fermeture de l'appel d'offres (vérification, enquête et analyse) (6 UPAC - 10 MAMOT)	16	7	23
Examen de la gestion contractuelle d'un organisme visé par le gouvernement (MTMDET)	10		10
Veille des contrats publics (expertise et surveillance des marchés)		8	8
Sous-total	46	33	79
Gouvernance		6	6
Fonctions administratives (ressources informationnelles, ressources humaines, financières et matérielles, communications, greffe et affaires juridiques, vérification interne) (AMF)	11	34	45
Grand total	57	73	130
	7,0 M\$	10,8 M\$	17,8 M\$